

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE l'Érable
MUNICIPALITÉ DE Villeroy**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE Villeroy, dûment convoquée et tenue le 14 février 2019, à 16 h 05, à l'École Centrale située au 378, Principale, Villeroy.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Éric Chartier, maire

M. Patrice Goupil, conseiller siège n° 1

M. Yvan Paquet, conseiller siège n° 2

Mme Roxane Laliberté, conseillère siège n° 4

M. Michel Gingras, conseiller siège n° 5

Tous, formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Chartier, maire.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Joannie Lamothe, adjointe administrative en remplacement de Mme Sylvie Côté, directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Éric Chartier, adresse un mot de bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum. La séance est déclarée ouverte.

19-02-043

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit se prononcer sur une affaire urgente, que les conseillers et conseillères ont été avisé(e)s par téléphone, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation officiel.

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière est absente, les conseillers et conseillères désignent Mme Joannie Lamothe pour agir à titre de secrétaire-trésorière.

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE RENONCER à l'avis de convocation officielle pour cette séance et DE NOMMER Mme Joannie Lamothe pour agir à titre de secrétaire-trésorière.

Adoptée

19-02-044

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL, JEUDI 14 FÉVRIER – 16 H 05

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
1.1 Mot de bienvenue et constat du quorum
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. NOMINATION D'UN (E) DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E) PAR INTÉRIM
4. TAUX HORAIRE DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
5. AUTORISATION POUR LA SIGNATURE AU COMPTE BANCAIRE
6. BANQUE D'HEURES ET TAUX HORAIRE POUR UNE AIDE À LA DIRECTION GÉNÉRALE
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de ROXANE LALIBERTÉ

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

Mme Joannie Lamothe se retire.

19-02-045

3. NOMINATION D'UN DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E) PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Sylvie Côté, sera absente pour une période indéterminée ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit obligatoirement désigner un directeur (trice) général (e) par intérim ;

Sur proposition de Michel Gingras

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE DÉSIGNER Joannie Lamothe à titre de directrice générale par intérim jusqu'au retour de Mme Sylvie Côté.

Adoptée.

19-02-046

4. TAUX HORAIRE DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy doit procéder à l'embauche d'un directeur (trice) général (e) par intérim ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite fixer le taux horaire et le nombre d'heures par semaine pour le ou la directeur (trice) général (e) ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE MAJORER le taux horaire actuel de Joannie Lamothe de 10 % pour la période où elle agira à titre de directrice générale par intérim et DE FIXER la semaine de travail à 40 heures par semaine. Aucune heure supplémentaire ne sera rémunérée.

Adoptée.

19-02-047

5. AUTORISATION POUR LA SIGNATURE AU COMPTE BANCAIRE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Sylvie Côté, sera absente pour une période indéterminée ;

Sur proposition de Michel Gingras

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER Joannie Lamothe à signer les effets bancaires en date du 15 février 2019 en remplacement de Mme Sylvie Côté, directrice générale.

Adoptée.

19-02-048

6. BANQUE D'HEURES ET TAUX HORAIRE POUR UNE AIDE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à l'embauche d'une aide pour la direction générale ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a approché Mme Martine Bernier et que celle-ci est intéressée ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE RETENIR les services de Mme Martine Bernier pour une moyenne de 5 heures par semaine.

Adoptée.

19-02-049

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Michel Gingras

QUE la séance soit levée à 16 h 17.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Éric Chartier, maire

Joannie Lamothe, secrétaire-trésorière